

Pour qui ?

- ▶ Les viticulteurs.

Les +

- ▶ Des conseils basés sur une connaissance et des observations hebdomadaires, les expérimentations Chambre d'Agriculture, les données météo du réseau Climéo (BIVB), les modèles Milvit et SOV, Positif (EPICURE IFV).
- ▶ Des conseils adaptés, des alternatives, des infos diverses ...

A noter

- ▶ La Chambre d'Agriculture de Saône et Loire est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA
- ▶ Tarifs et conditions de vente sur demande.

Entretien des sols Protection de la vigne

Protec'Hebdo "Le Fil BIO"

Vous souhaitez un suivi pour piloter l'itinéraire technique de votre vignoble et particulièrement la protection phytopharmaceutique.

Notre réponse

- ▶ Vous fournir un conseil réactif, complet, respectant les principes de la **viticulture biologique**.
- ▶ Adapter nos conseils traitement au niveau départemental.
- ▶ Vous transmettre des informations pertinentes tout au long de la campagne.

Notre prestation

Conseil collectif

- ▶ Entre le début de la campagne végétative et le mois d'août, *le Fil BIO*, un bulletin hebdomadaire tous les mardis : stades et état sanitaire des vignes, niveau d'infestation, évolution des maladies, service Météo... et des conseils pour agir : traitements ou autres alternatives, technique innovantes, produits recommandés, doses adaptées, conditions de mise en œuvre, risques éventuels.

Nos engagements

- ▶ Vous fournir un conseil indépendant du commerce des produits phytosanitaires.
- ▶ Des conseils faciles à lire et à interpréter.
- ▶ Une diffusion des bulletins : <https://protec-hebdo.sl.chambagri.fr/>

Contacts



Guillaume PAIRE
Conseiller en Agriculture
Biologique
Tél. : 03 85 29 56 59
06 37 53 32 85
gpaire@sl.chambagri.fr